

Les « Isule Surelle » installent leur conseil permanent



Photos Manon Perelli

Il y a quelques jours a eu lieu l'installation du conseil permanent corso-sarde, dans l'hémicycle de l'Assemblée de Corse. Une institution qui a pour objectif à la fois de renforcer les liens entre les deux îles, mais aussi, à terme, de créer une macro-région méditerranéenne pour être mieux entendu par Bruxelles.

Une nouvelle étape a été franchie dans le renforcement des liens entre la Corse et la Sardaigne. Le 8 juillet, une délégation du Consiglio Regionale di Sardegna était à Ajaccio afin de procéder à l'installation du conseil permanent corso-sarde. Après plusieurs voyages de part et d'autre des Bouches de Bonifacio, les « Isule Surelle » ont en effet souhaité matérialiser leur collaboration à travers ce conseil, dont la création avait été actée lors du déplacement de la délégation corse à Cagliari, le 28 avril dernier, avant d'être validée par un vote de l'Assemblée de Corse lors de la session du 26 mai.

Ce 8 juillet a donc marqué la dernière étape de la mise en place de la nouvelle institution et son installation en bonne et due forme, avec notamment l'adoption de son règlement intérieur. « C'est un moment important puisque c'est la première réunion du conseil permanent. Nous avons posé la première pierre d'une démarche qui a vocation à structurer durablement les relations entre la Corse et la Sardaigne », s'est réjoui le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, « Nos deux îles sont proches géographiquement, proches par le cœur et l'amitié entre les deux peuples également, mais n'ont pas travaillé ensemble réellement ces dernières années. C'est véritablement un nouveau départ qui a été lancé depuis le début de cette mandature de l'Assemblée de Corse », a-t-il par ailleurs souligné.

Le conseil, composé à parité d'élus des deux îles, regroupe les présidents de groupes de l'Assemblée de Corse et du Consiglio Regionale di Sardegna, et est présidé par Jean-Guy Talamoni et son homologue sarde, Gianfranco Ganau. Il se réunira désormais au moins deux fois par an en Sardaigne ou en Corse. Outre renforcer les liens entre les deux îles, l'institution aura pour but de défendre un statut des îles de Méditerranée en identifiant les sujets sur lesquels les intérêts des deux îles convergent. Dans ce droit fil, à terme,

l'aspiration est ainsi d'arriver à créer une macro-région méditerranéenne pour parler d'une voix commune à Bruxelles. « Nous voulons dire un certain nombre de choses en commun, par exemple nous voulons faire valoir notre condition d'insulaire et demander un statut lié à l'insularité, car même si elle n'est pas un handicap elle comporte un certain nombre de contraintes » explique Jean-Guy Talamoni.

Pour cette première réunion, deux rapports étaient à l'ordre du jour du conseil: la mise en œuvre d'actions pour la réalisation de parcours de formation, de recherche et d'éducation entre les deux îles; et la création d'un prix littéraire méditerranéen. « Nous commençons par la culture, à rebours de ce que les pères fondateurs de l'Europe ont fait, mais bien entendu nous aborderons rapidement toutes les questions autres », a précisé Jean-Guy Talamoni. En effet, le conseil étant construit sur une volonté partagée de tisser des relations durables et étroites entre les deux îles, il est établi que ses travaux porteront par la suite sur un certain nombre de questions stratégiques qui ont déjà été identifiées par les deux assemblées. À savoir: la valorisation de la langue, de la culture, et du patrimoine; la gestion de la biodiversité et du développement durable; l'éducation, la jeunesse, le sport, la recherche et l'innovation; le développement économique transfrontalier; les transports; la défense des intérêts communs aux deux îles vis-à-vis de l'Union européenne.

« Nous avons incontestablement des problématiques communes qui découlent de notre histoire, du fait d'être deux îles et de toutes les difficultés qui sont liées à ce statut. Ce sont des problématiques que nous allons approfondir », a ainsi souligné Gianfranco Ganau. « Nous avons mis la première pierre d'une construction commune qui a vocation à perdurer dans les années qui viennent », a quant à lui conclu le président de l'Assemblée de Corse. ■ Manon PERELLI